

Et en Région Wallonne ?

Au niveau du Gouvernement wallon, un budget de 260 millions d'€ (phasé sur 4 années) a été annoncé depuis la mi-juillet pour revaloriser les métiers du secteur. Nous pourrions enfin revaloriser de manière pérenne vos métiers pour les rendre attractifs, et tenables tout au long de la carrière, et ce, par étape, dès 2021.

Encore faudrait-il que les négociations s'entament enfin, et qu'elles ne portent que sur les revendications syndicales.

MAIS nous ne pourrions pas admettre que les difficultés rencontrées quotidiennement sur le terrain, et de manière particulièrement intense lors de cette deuxième vague, ne soient pas prises en considération, alors que pour d'autres, c'est le cas !

- Vous êtes confrontés à la maladie, ainsi qu'au décès de vos bénéficiaires qui sont également des profils à risque ;
- Vous êtes confrontés à une surcharge de travail, liée à des procédures supplémentaires, ainsi qu'à l'absence de collègues malades ou en quarantaine ;
- Vous travaillez dans des formes d'organisation du travail intenses, pour empêcher au maximum la propagation du virus au sein des institutions ;
- Vous manipulez du matériel de protection (masques - surblouses - gants - visières) et encadrez des bénéficiaires gravement malades en ayant été peu formés à ces routines
- Vous craignez ramener la maladie au sein de votre famille ;
- Vous continuez malgré tout à apporter un accompagnement le plus qualitatif possible, en étant créatifs, dans un contexte de confinement où tout doit être repensé, adapté.

La CNE a interpellé la Ministre Morreale afin qu'un avantage similaire soit affecté au personnel du secteur des Maisons de repos- MRS-MSP-HP Nous demandons à ce qu'un budget one shot soit dégagé rapidement pour qu'une prime d'encouragement puisse être attribuée d'ici la fin décembre 2020.

La CNE lance dès aujourd'hui une campagne d'interpellation vers la Ministre Morreale, ainsi que vers le Ministre-Président, afin de vous permettre d'exprimer votre colère.

**N'hésitez pas à y participer.
Nous vous tenons informés.**

Vos permanents Non Marchand

Claire De Pryck : claire.depryck@acv-csc.be

Marie-Christine Falzone : marie-christine.falzone@acv-csc.be

Wojciech Kacprzycki : wojciech.kacprzycki@acv-csc.be

Fabien Boucquéau : fabien.boucqueau@acv-csc.be

Carl Yernaux : carl.yernaux@acv-csc.be

Danny Dubois : danny.dubois@acv-csc.be

Eric Caudron : eric.caudron@acv-csc.be

Comment participer à la campagne CNE ?

- En envoyant une carte postale aux ministres
<https://www.lacsc.be/cne/cartes-postales-enragees>
- En postant une photo de vous et vos collègues en colère, avec le visuel de la campagne, sur la page FB CNE Non Marchand en action
<https://www.facebook.com/La-CNE-Non-marchand-en-action-103594058065999> avec **#colereRW**

